Banyuls-sur-Mer (66) : Un couple de Japonais menacé d’expulsion alors qu’il produit un vin d’exception (MàJ: interview Fr3)

04/07/2018 à 0h39

04/07/2018 00h40 MàJ: vidéos des interviews du couple et d’Alain Castex sur France 3

France3 Occitanie

La préfecture des Pyrénées-Orientales met en avant l’absence de rentabilité de l’exploitation de Rié et Hirofumi Shoji. A Banyuls-sur-Mer, le couple japonais produit pourtant un vin rouge « nature » d’exception.

Le 6 septembre prochain, les magistrats du tribunal administratif de Montpellier (Hérault) vont avoir à décider s'il convient d'expulser du territoire national Rié et Hirofumi Shoji, un couple de vignerons japonais trentenaires de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), arrivé en France en 2011. Dans un dossier ahurissant, c'est ce que réclame la préfecture des Pyrénées-Orientales depuis avril dernier. Et c'est ce qu'elle soutient encore aujourd'hui dans un mémoire remis ce jeudi à Me Jean Codognès, l'avocat des deux vignerons.

« Dans ce dossier on marche sur la tête ! »

Depuis ces derniers jours, Rié et Hirofumi Shoji vivent apeurés, stressés dans la perspective d'avoir à quitter ce qu'ils ont construit sur les hauteurs de Collioure avec patience, détermination et talent : des parcelles sur 3,5 ha pour donner Pedres Blanques, un vin rouge « nature » d'exception, star du dernier salon Indigènes et désormais référencé chez El Celler de Can Roca, à Gérone, en Catalogne (Espagne), plus grand restaurant du monde en 2016. « Pour

demander à ces deux travailleurs de la terre de quitter la France, la préfecture met en avant l'absence de rentabilité de leur entreprise. Les experts de l'administration estiment que leur exploitation n'est pas viable, qu'ils n'auront pas les moyens de subsister alors que le prix de leurs bouteilles s'envole. Alors qu'ils sont à jour de toutes leurs cotisations et versements. Alors qu'ils ont investi 100 000 € sur leurs deniers personnels et empruntés 50 000 € à la banque. Dans ce dossier on marche sur la tête ! » s'exclame Maître Jean Codognès qui a réclamé, en vain, une médiation. Et qui espère que le bon sens et la pertinence soient à nouveau invités à la relecture des documents.

(…)

www.leparisien.fr

(Merci à Dysgenique)